

Des élèves accompagnés pour faire leurs devoirs

Au collège, le dispositif Devoirs faits aide les élèves volontaires à faire leurs devoirs, en dehors des heures de cours. Mis en place en 2017, il est devenu obligatoire pour tous les 6^e à la rentrée 2023.



« Devoirs faits » est un moment privilégié pour que l'élève donne du sens à son travail personnel. Et rentre plus serein à la maison !

(CREDIT PHOTO : MARYLÈNE CARRE.)

Reportage

Mardi, au collège Quintefeuille à Courseulles-sur-Mer (Calvados). La sonnerie de 16 h retentit. Alors que la plupart des élèves prennent le chemin de la sortie, Estrella, Gabriel et Mathys rejoignent François Bonnot, professeur d'histoire-géographie, dans sa salle de classe. Pendant une heure, l'enseignant va les accompagner dans leurs devoirs.

Tandis que les élèves prennent place, le professeur affiche au tableau le contenu des devoirs sur pronote. Il a relevé ce qu'il y a à faire pour le lendemain et les jours suivants. Gabriel et Mathys, en 4^e, ont de l'anglais et de l'espagnol.

« Par quoi vous commencez ? demande l'enseignant. Allez hop, au boulot ! » Il sait qu'en une heu-

re, tout ne sera pas fait... « L'objectif est de les aider à trouver une méthode, vérifier que les consignes données par le professeur sont bien comprises, et apporter un peu de rigueur dans le travail. Cela permet aussi de les rassurer. Et puisque le travail est validé ensemble, je les incite à prendre la parole en classe. »

« Du mal à comprendre les consignes »

Estrella est en 3^e. La semaine précédente, elle a effectué son stage de découverte et propose de rédiger son rapport de stage. François Bonnot examine la charge de travail et lui conseille plutôt de réviser son espagnol, en vue de l'évaluation à venir. « Pour ton rapport, tu as le temps », lui explique-t-il. Un grand

silence règne dans la classe. Le professeur passe d'un bureau à l'autre en chuchotant. « À la maison, entre les petits frères et la télé, c'est difficile de me concentrer, explique Estrella. Et puis surtout, il n'y a souvent personne pour m'aider. » Elle suit le dispositif depuis la 6^e, à raison de deux à trois heures par semaine.

Gabriel, lui, a commencé après le conseil de classe du premier trimestre, sur proposition de son professeur principal. « J'avais du mal à comprendre les consignes, souvent je bâlais mes devoirs. »

Mathys explique, pour sa part, « avoir pris la décision avec ses parents, car à la maison, c'était la guerre à cause du téléphone ».

Lui vient deux fois par semaine. « Si je me concentre bien, j'arrive à tout faire. Et ensuite, je suis tranquille à la maison. » Les deux garçons sont passés aux verbes irrè-

guliers en anglais, qu'ils se font réviser mutuellement.

François est l'un des cinq professeurs qui encadrent cette heure de soutien, en plus de l'assistante pédagogique du collège. Il est aussi le coordinateur du dispositif, qui reçoit les demandes des familles, consulte ses collègues pour repérer les besoins, et organise le calendrier. Les créneaux sont fixés en début ou en fin de journée, en dehors des heures de cours.

Avec 400 élèves dans l'établissement, « il y a plus de demandes que de places disponibles. La difficulté est de trouver des encadrants ». L'enseignant apprécie ce « lien de proximité avec les élèves », qui lui permet de comprendre les blocages et de questionner sa propre méthode d'enseignement.

Mais voilà, l'heure est vite passée. Et chacun repart déjà chez soi, un peu plus tranquille.

Quels dispositifs pour aider les élèves ?

Le programme « Devoirs faits » est déployé dans tous les collèges pour tous les élèves volontaires. Ils sont accompagnés par les professionnels de l'établissement (professeurs, conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation), des volontaires du service civique ou des associations agréées d'aide aux devoirs. Théoriquement, tous les élèves entrant au collège peuvent bénéficier d'une heure supplémentaire de soutien ou d'approfondissement en français et en math. À condition que les établissements puissent la mettre en œuvre, bien sûr... Au collège Quintefeuille de Courseulles, une heure de français et de math se déroule en demi-classe pour tous les élèves de 3^e.

À la rentrée 2025, les groupes de besoins en 6^e et 5^e ont été mis en place dans les collèges, en maths et

français. Ces enseignements ne sont plus dispensés en classe, mais en groupes de besoins. À Quintefeuille, par exemple, les quatre classes de sixième se transforment en cinq classes de français, où les élèves les plus en difficulté constituent les plus petits groupes pour être mieux accompagnés.

Il existe aussi des dispositifs d'accompagnement personnalisé pour aider les élèves en difficulté à progresser, notamment dans les établissements en éducation prioritaire. Des Plans d'accompagnement personnalisés (PAP) sont mis en place pour les élèves présentant un trouble médical avéré (dyslexie, trouble du langage...), avec un aménagement dans les apprentissages, ou un Plan personnalisé de réussite éducative (PPRE) lorsqu'il existe des difficultés, sans situation médicale.




Plus d'informations

Un parcours de réussite pour chacun !

Collège 6^{ème} : Section bi-langue Anglais-Espagnol **NOUVEAU**
6^{ème} : Atelier Danse
5^{ème} à 3^{ème} : Atelier natation **NOUVEAU**

Lycée général Baccalauréat général
Options 2^{de} à Term : Arts Plastiques, Latin, Section Européenne (DNL Histoire Géographie ou SVT)
Options 2^{de} : Sciences de l'Ingénieur, Création Innovation Technologique, Management et Gestion
9 spécialités en 1^{ère} et Terminale

Pôle supérieur BTS Cybersécurité, Informatique et Réseaux Electronique
Certificat de spécialisation Production et Réparation de Produits Electroniques. **NOUVEAU**

Lycée Baccalauréats Professionnels (3 ans)
Métiers du Commerce et de la Vente
Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités
Cybersécurité Informatique et Réseaux Electronique
Technicien d'Etudes du Bâtiment
Organisation du Transport de Marchandises **NOUVEAU**

Lycée Baccalauréats technologiques
STI2D 3 enseignements spécifiques :
Energie et Environnement,
Système d'Information et Numérique,
Architecture et Construction
STMG enseignement spécifique Mercatique

INSTITUTION SAINTE JEANNE D'ARC
Vitré

secretariat.direction@jeanne-darc-vitre.fr

13, Place de la République et 1 Ter, Bd Châteaubriant - 02 99 75 22 39 www.jeanne-darc-vitre.fr